
Arrondissement de Pontarlier

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER

Nombre de Membres

En exercice:

Présent au Conseil : 17

23

Ayant pris part au vote: 23

Séance du 2 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le deux-décembre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation

28/11/2022

Date d'affichage

09/12/2022

Présents: Guillaume Bouhin, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Olivier Régnier, Marc Saulnier, Léonie Schneiter, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

Procuration: Frédéric Dole à Léonie Schneiter, Caroline Blain à François Garcia, Norbert Pécot à Olivier Marlot, Aline Louvrier à Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier, Aline Carrière à Marie Destaing. Secrétaire de séance: Marie Destaing

seer class c see seamee . 112an te 2 estante

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

OBJET : Installation classée pour la protection de l'environnement du GAEC de Maillot Bouriot.

Le Maire indique que dans le cadre du passage de 280 à 310 vaches laitières du GAEC de Maillot Bouriot, la commune doit donner son avis sur la demande d'enregistrement.

Le Conseil municipal émet un avis favorable mais soulève la problématique de l'alimentation en eau et demande au GAEC d'apporter des solutions pour ne pas créer de tension sur le réservoir de Granges Maillot et plus généralement sur son alimentation en période estivale.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, 21 voix pour, 1 contre :

- Donnent leur accord pour la demande d'enregistrement ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire, Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 08/12/2022 Reçu en préfecture le 08/12/2022

-

Publie le

ID: 025-200068401-20221202-D11_021222-DE

